

RECOMANDATION PERSONELLE POUR LES YVELINES ?

Par Profil supprimé Postée le 27/01/2018 21:01

Bonjour ou bonsoir...

Depuis quelques mois mon amie d'enfance me parle de son père, elle pense qu'il a une addiction. Je pense qu'il est effectivement alcoolique.

Il a commencé à boire plus d'un coup. Elle ne connaît pas la raison de ce changement. J'ai cru que c'était lié à un problème dans la famille, un décès, un problème de couple etc. mais il semble que non.

Justement récemment la mère de mon amie pense qu'elle va demander à se séparer si ça continue.

Est-ce que quelqu'un connaît une aide qu'il a personnellement testé ou qu'il recommande ?

S'il vous plaît c'est très important.

Mise en ligne le 31/01/2018

Bonjour,

Votre amie d'enfance vous parle depuis plusieurs jours des consommations d'alcool de son père auxquelles elle ne parvient pas à identifier de cause particulière.

Cette situation touche directement sa mère qui envisage la séparation.

La fin de votre question laisse à penser que vous pensez peut-être être sur un forum de discussion, nous vous mettons le lien vers notre " forum entourage" en fin de message.

Pour vous amener des éléments de réponse, il est tout à fait possible que le père de votre amie soit accompagné par des professionnels s'il est partie prenante pour faire cette démarche. En effet, obliger quelqu'un à se faire aider concernant les consommations d'alcool n'est pas efficace si cette démarche n'a pas de sens pour la personne.

Très souvent, une personne ayant des consommations excessives et régulières est une personne en souffrance et l'entourage en souffre aussi. C'est pourquoi il existe également des lieux d'accompagnement et de soutien pour l'entourage des personnes consommatrices.

Ces lieux sont des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), ils peuvent donc accueillir les usagers volontaires ou leur entourage. L'accompagnement se fait dans un cadre non jugeant, confidentiel et non payant.

Nous vous mettons un lien afin de trouver un CSAPA près de domicile de la mère de votre amie.

Votre amie peut également contacter nos écoutants si elle le désire afin d'échanger plus avant sur la situation et obtenir une orientation plus affinée.

Nos écoutants sont accessibles tous les jours par téléphone au 0980 980 930 de 8h à 2h du matin (numéro anonyme et non surtaxé). Il est également possible de nous contacter par tchat via le site Alcool Info Service tous les jours de 14h à Minuit.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Forums Alcool info service
- Adresses utiles du site Alcool info service
- Alcool, comment aider un proche?